



Date	2025-10-20
Avis de la Commission	CB-CDA 2025-091
Numéros d'instance	PT25-07 et PT25-08
Instance	Tarif 4.A de la SOCAN – Concerts de musique populaire (2025-2027) Tarif 4.B de la SOCAN – Concerts de musique classique (2025-2027)
Gestionnaire de l'instance	René Côté

I. Avis à un intervenant potentiel

[1] Le 4 septembre 2025, la Commission a envoyé l'Avis d'initiation CB-CDA 2025-071 dans le dossier PT25-07 – Tarif 4.A de la SOCAN – Concerts de musique populaire (2025-2027) et l'Avis d'initiation CB-CDA 2025-072 dans le dossier PT25-08 – Tarif 4.B de la SOCAN – Concerts de musique classique (2025-2027). La Commission s'apprête à mettre en œuvre les prochaines étapes dans ces instances.

[2] Orchestres Canada a manifesté un intérêt à l'égard de ces instances. Si Orchestres Canada souhaite déposer auprès de la Commission une demande d'autorisation d'intervention conformément à la Règle 52 des Règles de pratique et de procédure de la Commission du droit d'auteur (voir aussi le Guide de l'utilisateur), la Commission recommande que cette demande soit faite avant le **10 novembre 2025**. Cela permettrait à la Commission de considérer la demande dès le début des instances.